

LE PROBLÈME DES TROP PETITES PAROISSES

ON voudrait ici simplement dire comment se pose en France le problème des trop petites paroisses et quelles sont ces origines; mettre en relief les raisons qui nous pressent d'agir.

I. — COMMENT SE POSE LE PROBLÈME DES TROP PETITES PAROISSES

1. *L'existence de trop petites paroisses et ses causes*

La question a été longuement exposée dans *Problèmes missionnaires de la France rurale*, tome II, chapitre 2, page 31, et dans *Essor ou déclin du clergé français?* page 366¹. On s'y reportera au besoin.

Il suffira ici de rappeler la gravité du problème. Sur 38.000 communes de France, le recensement de 1954 indique que 16.318 n'ont pas 300 habitants; des observations compétentes laissent même supposer qu'il y en aurait maintenant déjà près de 19.000. Celles de moins de 200 habitants étaient 10.143; celles de moins de 100 3.025. Quant à celles qui n'ont pas 500 habitants, elles constituaient un total de 23.113 (soit 60,8 % des communes françaises). Il s'agit là du chiffre des *communes*; celui des *paroisses* est probablement encore supérieur.

1. Éditions du Cerf, 1945 et 1950.

Il est trop évident que cette multiplication des paroisses entraîne un gaspillage de forces sacerdotales.

Quelle peut être la cause de cette atomisation des unités locales ?

Sans doute, pense-t-on, s'agit-il du dépeuplement des campagnes maintes fois constaté ? ou de petits groupes isolés en montagne au milieu de très vastes espaces ? On ne pourrait alors que déplorer la gravité du problème sans pouvoir y remédier.

Or, une première observation est à faire ; les toutes petites communes, petites par leur nombre d'habitants, sont groupées en quelques régions de France : la Normandie, tout le Nord et tout l'Est de la France, les Pyrénées occidentales. On constatera tout de suite que, sauf en ce dernier cas, il s'agit de plaines. Et même pour les Pyrénées occidentales, il s'agit des Basses-Pyrénées et, à l'intérieur des Basses-Pyrénées, de la plaine du Béarn. On remarquera aussi que ces régions sont très loin d'être les plus dépeuplées du monde rural français...

Peut-être alors faut-il penser à la raison inverse : c'est la densité de la population qui aurait encouragé à multiplier les communes et les paroisses ? Force est bien de constater que ce découpage est indépendant de toute notion de densité. La Bretagne, pour une forte densité de population, ne connaît que de très grandes communes, pendant que le Gers, la Haute-Marne ou la Marne, avec une population clairsemée en ont beaucoup de très petites.

La cause réelle est à chercher au principe : c'est la superficie *originelle* du territoire paroissial qui a été trop petite. Une carte éclairante est donnée en appendice de *Problèmes missionnaires de la France rurale*, celle du nombre de communes par 10.000 hectares. On y lit qu'en Bretagne et, en général, dans tout l'Ouest de la France, on a de 3 à 4 communes pour 10.000 hectares, soit en moyenne 2.500 hectares par commune ; tandis que le Calvados ou la Somme ont plus de 13 communes pour la même superficie, soit une moyenne communale inférieure à 500 hectares. Là, 2.500 hectares ; ici, moins de 500.

Pour 443.000 habitants le Calvados a 763 communes ; mais la Loire-Atlantique, pour 773.600, en a seulement 220. Soit, si on élimine les agglomérations de Nantes et de Caen

qui fausseraient la vision : dans le Calvados, en moyenne 484 habitants par commune; dans la Loire-Atlantique, 2.256. On notera l'exact parallélisme de ces chiffres avec ceux de la superficie : la densité d'occupation humaine en ces deux départements est identique. Et, dans les deux, il s'agit de plat pays.

Mais les distances que franchissent chaque dimanche, pour aller à la messe, les paroissiens de Loire-Atlantique paraissent infranchissables à ceux du Calvados. Comme s'il s'agissait d'une autre humanité...

On voit maintenant quel sophisme recouvre la notion courante de « paroisse sans prêtre ». Tel hameau de 15 ou 20 habitants peut s'appeler une « paroisse », au même titre que certaines collectivités rurales de 5 à 6.000 âmes dans le Finistère ou le Morbihan. Tout fait nombre en certaines statistiques de propagande...

L'explication des paroisses trop peu peuplées est donc à chercher habituellement dans leur superficie qui est trop exigüe; parfois s'y est ajouté le dépeuplement; parfois, le dépeuplement est seul en cause sur une superficie qui était suffisante.

Soit une structure originelle; à quoi s'est ajoutée une évolution démographique qui a pu aller jusqu'à la détérioration du peuplement; et parfois des contingences historiques qui ont fait multiplier les paroisses pour des raisons dont nous pouvons au moins dire qu'elles étaient à très courtes vues.

Le bénéfice à attendre de rectifications des frontières paroissiales sera donc fort différent selon qu'il s'agit d'un réseau serré de paroisses toutes petites, ou de régions dépeuplées sur de vastes espaces. Au minimum, on peut partout espérer un meilleur rattachement des dessertes à leur vrai centre vital; une meilleure répartition du clergé; et l'élaboration d'une pastorale plus attentive à la réalité humaine.

« Une structure originelle », avons-nous dit. « Il est incontestable, m'écrivait Gabriel Le Bras, que nul texte ne mentionne un territoire paroissial avant Charlemagne et j'enseigne que le territoire n'a pas été le *premier* élément de la paroisse; mais qu'il a été déterminé par les obligations qu'ont arrêtées les princes et les évêques entre 770 et 850 environ. Le compartimentage qui s'est fait alors a subi des

retouches, mais il reste, en bien des régions, à peu près intact... Le réseau actuel des paroisses est de constitution très ancienne et sans rapport avec les besoins et les moyens de notre temps². »

Le Concordat de 1802 avait supprimé de nombreuses petites paroisses rurales. Malheureusement plus de 7.000 ont été ressuscitées entre 1814 et 1869. Nous payons lourdement les conséquences de cette multiplication imprudente.

Retenons ceci de ce bref regard porté sur l'histoire : ce qui s'oppose au regroupement des petites paroisses en France n'est ordinairement ni la distance ni le relief, mais une difficulté psychologique : un millénaire d'habitudes locales... Il est non moins évident que nous sommes maintenant au tournant...

Il peut être utile d'ajouter qu'il n'y a pas de corrélation visible entre régions de petites paroisses et régions de pratique religieuse. Les populations pratiquantes se trouvent aussi bien dans les régions à petites paroisses que dans les régions à très grandes (qu'il suffise de penser au diocèse de Coutances et au diocèse de Vannes). Et les populations déchristianisées se rencontrent aussi bien dans des régions à grandes paroisses comme le Limousin que dans des régions à petites paroisses comme l'Aisne ou la Seine-et-Marne³.

2. *La recherche des localités centres*

C'est dire la signification des recherches entreprises sur les « villages centres » et leurs satellites. Ce que l'on veut retrouver, c'est l'unité primaire de la vie locale, dans sa réalité d'aujourd'hui. En vue de réajuster l'unité primaire de l'organisation ecclésiastique.

Supposons momentanément effacées toutes les limites communales et paroissiales. Nous constatons qu'il y a, sur un territoire donné, des gens qui vivent en groupes d'habitations. Ces hommes ont des besoins primaires à satisfaire pour leur vie quotidienne (ils ont besoin de commerçants,

2. Lettre personnelle à l'auteur, 1946.

3. Voir appendice, p. 154 (« Petites paroisses et pratique religieuse »).

d'artisans...); ils ont besoin d'une complexe organisation sociale. Pour couvrir ces besoins, comment se regroupent-ils? Quel est le périmètre du territoire attiré par les centres de regroupement? En un mot, quelle est aujourd'hui l'unité primaire de la vie sociale? L'étape suivante sera de chercher quelle est l'organisation ecclésiastique qui peut répondre au mieux à ce groupement naturel.

Ces observations, nous les faisons à partir de données *humaines* : économiques, sociales, culturelles; non à partir de données religieuses, *a fortiori* purement cultuelles, ou d'administration ecclésiastique (le lieu où réside aujourd'hui le curé, voire celui où se trouve actuellement un presbytère...). Il faut même expressément nous abstraire, provisoirement, de la vision religieuse des choses : les conclusions de notre recherche seront plus indiscutables vis-à-vis des autorités civiles ou des habitants non pratiquants; et, plus profondément, c'est dans les perspectives de l'évangélisation qu'il faut nous placer : or il faut faire l'évangélisation *du monde tel qu'il est*.

Ainsi, notre propos n'est pas de rechercher, pour en faire le centre de la communauté chrétienne, le nœud commercial, *parce que* les commerçants auraient une influence capitale sur la vie chrétienne des habitants, ou *parce que* cela pourrait faciliter une assistance plus nombreuse à la messe (on pourra du même coup « prendre son pain et prendre sa messe... »).

Plus simplement, dans cette structure d'un peuplement dispersé sur un vaste terrain, nous cherchons quel est aujourd'hui le vrai *bourg* et quels sont les *villages* ou *hameaux*. Car toute la tradition de l'Église veut que le curé réside au bourg, même si ce bourg est moins pratiquant que les villages (ce qui est fréquent); le curé ne s'installe pas là où sont les pratiquants, mais là où sont les centres de vie. Qu'il suffise de penser à saint Paul implantant soigneusement l'Église dans les grandes villes du monde antique. Sinon, nous nous mettons hors d'une vision missionnaire : on reste entre pratiquants⁴.

4. Voir appendice à la fin de cette conférence, p. 23.

II. — LES RAISONS PRESSANTES D'AGIR

1. *L'Église et la vie humaine*

Que les mots courants de « paroisses » et « communes » ne nous abusent pas : nombre de collectivités humaines que ces mots recouvrent, et qui furent peut-être d'authentiques communautés, ne sont plus aujourd'hui de véritables unités humaines. C'est le cas si ces localités sont devenues simples satellites d'un centre, tributaires de ce centre pour l'alimentation quotidienne comme pour les services les plus impérieux de leurs habitants, désormais incapables de se suffire.

C'est le cas encore si elles ne peuvent plus assurer normalement les services collectifs de la vie sociale élémentaire. Un sociologue anglais, le professeur Michael Fogarty, fait à ce sujet de très pertinentes réflexions :

Les rôles possibles (dans une localité)⁵ doivent être suffisamment variés pour offrir aux individus comme aux groupes assez de chances de travailler et vivre à échelle humaine et d'assumer une tâche qui en vaille la peine. Et ces rôles doivent offrir entre eux assez de mobilité, à la fois verticale et horizontale, pour satisfaire une large gamme de possibilités, d'ambitions et de préférences. Cela implique non seulement un choix suffisant de rôles aux niveaux les plus bas, mais aussi une structure sociale qui permette de dégager les leaders sans lesquels ces rôles seraient ineffectifs.

La lenteur traditionnelle avec laquelle est accepté un nouveau venu dans un village n'est pas seulement une affaire de conservatisme. C'est aussi que, dans un système de relations sociales qui tient compte en détail et personnellement de chaque individu, il est nécessaire d'étudier attentivement comment chaque nouveau venu peut s'intégrer.

La diminution de la population rurale n'a pas seulement des répercussions sur les services matériels, mais aussi sur le choix suffisant des rôles et des possibilités de relations. Des études récentes, à la fois urbaines et rurales, ont convergé vers cette idée que pour assurer des relations humaines, le

5. Comme dans une pièce de théâtre, il y a dans la société des « rôles » à tenir.

village comme le quartier urbain doit avoir un minimum de 500 habitants. H.-E. Bracey, dans son étude sur le Wittshire montre une saute dans l'indice d'organisation sociale aux environs de ce chiffre... La seule étude d'une communauté rurale qui ait fait plein usage des méthodes de l'anthropologie et de la psychologie sociales, celle d'Adam Curle sur des territoires du Devonshire, conclut qu'en dessous de 600 habitants, des communautés isolées, si elles tournent sur elles-mêmes (cette précision est de toute importance), deviennent progressivement la proie des querelles et des cliques, et de moins en moins capables de maintenir un rang satisfaisant d'organisation sociale et de gouvernement communal. Non seulement la population agricole et la population rurale ont diminué en nombre, mais elles deviennent moins variées⁶.

En ces conditions, on ne saurait s'étonner des réactions psychologiques qu'analyse fort bien Alfred Sauvy :

Lorsqu'un pays se dépeuple, la volonté de créer s'atrophie. Cette réduction de l'esprit d'entreprise n'est pas purement « morale ». Il semble périlleux de risquer des capitaux dans une ferme desservie par un autobus dont la vie est précaire. Mais à ces raisons logiques s'ajoutent des mobiles affectifs. Un climat de pessimisme s'établit et détourne des novations créatrices. Le phénomène est perceptible même à l'échelle nationale. Le vieillissement, la stagnation démographique sont sans doute à l'origine du ralentissement des investissements.

Dans une vallée qui se dépeuple, l'impression que la vie s'en retire est tout à fait défavorable aux créations nouvelles. En outre, les départs portent surtout sur les éléments jeunes, c'est-à-dire les plus enclins à travailler pour l'avenir⁷.

Il est aisé de constater qu'on ne parvient plus à ressusciter, même à grand frais, ces unités locales trop petites. L'évolution classique des « bulletins paroissiaux » le démontre à chacun : de paroissiaux, ils deviennent vite inter-paroissiaux (les paroisses desservies par un même curé); et aujourd'hui inéluctablement en ces régions de petites paroisses, il leur faut accéder à des territoires plus vastes encore pour subsister et « trouver leur public ». C'est que le vrai

6. Rapport ronéotypé pour la Nuffield Foundation.

7. « Le peuplement *optimum* d'une région isolée (étude théorique) », dans *Dépeuplement rural et peuplement rationnel*, cahier n° 8 de l'Institut national d'études démographiques.

public *local* — qui est leur raison d'être et qu'ils continuent à chercher — n'existe plus qu'à des dimensions supérieures. Pour qui sait voir, la démonstration est sans doute assez éloquente.

Aussi les résultats sont-ils d'ores et déjà inscrits dans les faits. Ces petites collectivités locales sont un frein impuissant au dépeuplement des campagnes, tandis que les collectivités plus fortes résistent mieux, étant capables de créer des infrastructures vivantes.

Un article de la revue *Population* (octobre-décembre 1955) sur « Le dépeuplement des petites communes » donne les résultats d'une observation statistique faite sur les communes de onze départements français : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Nièvre, Yonne, Aveyron, Haute-Loire, Lot, Lozère, Ariège, Pyrénées-Orientales. L'échantillonnage est représentatif de régions suffisamment diverses de petites communes pour être significatif.

Le tableau ci-après résume les observations faites :

Communes de	Taux de diminution	Taux annuel	
	1906-1954	1906-1936	1936-1954
—	—	—	—
100 habitants ou moins...	57,70 %	1,98	1,43
100 à 200	50,70 %	1,61	1,23
201 à 400	46,60 %	1,38	1,16
401 à 1000	40 %	1,15	0,94

La régularité décroissante de ces trois séries statistiques est évidemment éclairante. Si l'exode rural sévit partout, il sévit bien plus rigoureusement dans les petites communes. Et si le mouvement de descente apparaît actuellement un peu freiné (la déperdition annuelle est aujourd'hui moins forte qu'en la période 1906-1936), ce sont toujours les toutes petites communes qui résistent le plus mal.

Chercher les nouvelles dimensions de l'unité territoriale, les dimensions numériques qui lui permettront de retrouver une vie sociale réelle, est la ligne évidente dans laquelle il faut s'engager si l'on ne veut pas aboutir à ce que Jean-François Gravier dénonçait : « Paris, et le désert français. »

Il faut donc démasquer l'illusion néfaste qui se cache derrière la position courante : maintenir ouverte l'église pour « sauver le village ».

En réalité, maintenir le culte dominical, *a fortiori* maintenir un curé résidant, dans une collectivité humaine trop petite, c'est précipiter sa déchristianisation. Car ces communautés chrétiennes trop exigües ne peuvent plus être le terrain favorable à des conversions : les jeunes les fuient pour des centres plus vivants, et des hommes en pleine activité ne peuvent plus s'y sentir à l'aise.

Par ailleurs, c'est contribuer ainsi à freiner les regroupements civils de collectivités qui, seuls, auraient pu sauver humainement ces villages. Fermer la collectivité sur des horizons trop restreints, c'est en faire partir tous les éléments jeunes et actifs.

Et c'est faire le « blocage » de la religion et de l'homme du passé. Il est d'observation banale que les mêmes chrétiens qui, le matin, ne « peuvent » pas faire les trois ou quatre kilomètres qui les séparent de l'église où l'on célèbre la messe, les font pour un rien l'après-midi de ce même dimanche et n'importe quel jour de la semaine. C'est donc que leur christianisme est implanté dans l'homme « pré-civilisé », celui qui ne sort pas de son village et qui appartient à la civilisation rurale du passé. Alors quand un paysan devient ouvrier d'usine, ne nous étonnons plus qu'il laisse sa religion en même temps que ce passé.

Sans doute faut-il être plus sévère encore pour cette illusion, car il y a pour l'Église un devoir positif à l'égard des communautés humaines. Le christianisme se vit dans le monde et le rôle de l'Église vis-à-vis de la société humaine est d'être comme un ferment qui la travaille du dedans. Son rôle est de réveiller les torpeurs; d'inquiéter les consciences, de faire s'accomplir les vocations humaines. Quelle est donc la vocation aujourd'hui de la collectivité locale? Est-elle d'enfermer les hommes sur leurs intérêts immédiats, ou de les préparer à jouer leur rôle dans un monde considérablement agrandi?

C'est en empêchant la collectivité locale de se scléroser, de se replier sur elle-même, de se refermer sur ses frontières du passé, que l'Église l'aidera à se survivre; et non pas le contraire.

2. Le manque de prêtres

On ne sait pas suffisamment que la France est encore à peu près en tête de tous les pays du monde pour le nombre de prêtres par rapport au nombre d'habitants⁸. Plus que d'un manque de prêtres, nous souffrons d'une utilisation défectueuse. Il en est des prêtres comme de notre équipement commercial, c'est le système de distribution qui est archaïque.

Les chiffres que j'ai donnés, pour l'année 1946, dans *Essor ou déclin du clergé français?* doivent être encore à peu près exacts. Pour 24 millions de citadins, il n'y avait que 7.200 curés ou vicaires; pour 16 à 18 millions de ruraux, il y en avait 21.000⁹.

Il est bien évident qu'on ne saurait prétendre à une équivalence numérique de charge entre les curés urbains à paroissiens groupés dans un espace restreint et les curés ruraux à paroissiens dispersés à travers monts et vaux. Mais une simple mesure, pourtant bien humble, comme celle qui consisterait à ne plus accepter en France de paroisses de moins de 500 habitants et à en confier deux à chaque prêtre, libérerait probablement quelque 2 à 3.000 prêtres devenus disponibles pour des tâches autrement importantes. Simple calcul théorique, bien sûr, qui ignore la géographie et l'âge des desservants; mais qui laisse deviner qu'on pourrait venir au secours des grandes villes, évangéliser les diocèses du centre de la France dont certains sont au bord du désastre faute de clergé, aider l'Afrique du Nord et d'autres pays du monde.

En Haïti, où je me trouvais il y a deux ans, 390 prêtres tout compris (c'est-à-dire inclus les religieux professeurs dans les collèges et les prêtres à la retraite) doivent s'occuper de 3.700.000 habitants tous, ou presque, nominale-ment catholiques. Soit un prêtre en moyenne pour près de 10.000 âmes. Si la France connaissait les mêmes proportions, cela ferait 44 prêtres à Bayeux et autant à Coutances, 40 à Luçon, 20 à Langres, 17 à Montauban et 8 à Mende,

8. Voir *Essor ou déclin du clergé français*, p. 443.

9. *Ibid.*, p. 375.

Digne ou Gap, pour assurer le service de *tout* le diocèse. Tel diocèse du Nord-Est du Brésil, qui compte 700.000 habitants, dispose de 55 prêtres diocésains, parmi lesquels 18 sont occupés aux petit et grand séminaires (séminaires régionaux servant à plusieurs diocèses). Restent 37 prêtres pour le ministère paroissial. Mais... plus favorisé que bien des diocèses de France, ce diocèse n'a pas de « paroisse sans prêtre » : il ne compte que 37 paroisses!

De telles disproportions de force, dans un monde qui devient petit et où les nations sont en contacts incessants, deviennent peu à peu intolérables pour la conscience chrétienne, et l'on sait les appels vigoureux de Pie XII à une entraide plus authentiquement catholique entre les pays du monde.

Mgr Maury, évêque coadjuteur de Lourdes, écrivait avec quelque vigueur :

Les prêtres français ont déjà répondu nombreux à cet appel, et cela pour de vrais motifs apostoliques. Tous ne pourront pas partir, mais ils seraient mortellement blessés dans leur élan sacerdotal s'ils avaient l'impression de n'avoir pas été pris au sérieux. Beaucoup d'entre eux avaient pensé aux missions pendant leur adolescence ou leur jeunesse cléricale, et des circonstances diverses ne leur avaient pas permis de donner suite à cette attirance. D'autres veulent s'élever au-dessus de leurs horizons habituels et prendre place dans une action plus vaste au service de l'Église et des hommes. Ils sentent même qu'à leur retour ils rapporteront une vie spirituelle approfondie et un enrichissement général qui rendra plus fécond leur apostolat parmi leurs compatriotes. Leur diocèse lui-même s'en trouvera enrichi...

Il y a des valeurs sacerdotales qui ne sont pas suffisamment utilisées. Des prêtres voisinent de clocher à clocher et s'ennuient dans des paroisses minuscules de régions encore privilégiées. D'autres remplissent des fonctions qui ont en soi leur importance, mais celle-ci ne se mesure pas à la tâche d'évangélisation qui reste à accomplir dans le monde contemporain.

Il faudra, un jour ou l'autre, étudier une répartition du clergé plus rationnelle et plus conforme aux besoins religieux de l'humanité.

Les vocations y gagneront en nombre et en valeur, parce que les jeunes se veulent engagés au service d'une cause universelle. En découvrant, sous ses véritables dimensions, le vrai visage de l'Église, ils en comprendront mieux la grandeur et

seront plus enclins à se laisser entraîner d'enthousiasme à tout quitter pour suivre dans ses rangs le Christ qui les appelle¹⁰.

Qu'on comprenne bien! aucune diocèse de France sans doute ne peut dans l'immédiat donner des prêtres sans imprudence; du moins donner largement. Mais c'est le devoir précis et urgent de chacun de *s'organiser pour pouvoir donner*. Et le premier effort d'organisation, sans doute aussi le plus payant, est de trouver des solutions courageuses au problème des petites paroisses.

3. *La christianisation elle-même en cause*

a) *La valeur chrétienne des pratiquants.*

La valeur même du christianisme que nous diffusons est mise en jeu par ce problème.

Le système des toutes petites paroisses compromet aussi à coup sûr l'instruction religieuse des enfants qui y vivent, étant donné les conditions dans lesquelles s'y fait le catéchisme. Il est évident que si l'on ne se décide pas à regrouper les enfants en des catéchismes assez nombreux pour pouvoir les répartir par âge et par sexe et leur distribuer un enseignement adapté, il ne sera pas possible d'assurer la formation chrétienne solide et profonde qui leur est indispensable aujourd'hui.

Mais il y a aussi les adultes. Une prédication hâtivement faite, sous la pression de l'heure et sans le soutien d'un auditoire suffisamment nombreux, et souvent hâtivement préparée dans une vie trop dispersée : quelle alimentation et quel courage vrais peut-elle donner à des adultes ?

Il faut ajouter que si l'un des enfants, en chaque famille, peut espérer prendre sur place la succession du père, les autres partiront en ville. Si les villes se déchristianisent faute de clergé suffisamment nombreux, ce sont les enfants eux-mêmes des familles chrétiennes des campagnes qui ris-

10. *Mission de l'Église*, avril 1958, p. 60.

quent de payer les frais d'une organisation désuète qui a immobilisé les forces sacerdotales en des paroisses trop petites. Sur ce point, voit-on assez que les diocèses pratiquants à nombreux clergé sont solidaires, beaucoup plus qu'on ne l'imagine, des diocèses déchristianisés à grandes villes ?

Ce n'est pas tout. Lorsque le curé de campagne a un troupeau numériquement trop faible, c'est son action paroissiale au sens le plus étroit du terme qui est elle-même compromise. Il n'a pas le choix suffisant pour trouver des auxiliaires valables. Il se produit alors, dans le domaine paroissial, ce que Fogarty avait constaté dans la collectivité humaine : le manque de « rôles » suffisants fait partir tous les éléments un peu actifs. Le prêtre n'a du reste pas lui-même l'horizon suffisant pour pouvoir penser et adapter son effort apostolique, pour doser selon les besoins de chaque paroisse les offices et les prédications nécessaires. Il est lié de trop près à une base trop étroite.

Il sera dit ailleurs que l'Assemblée dominicale, en ces paroisses squelettiques, est condamnée à végéter : aucune réforme liturgique vraie et profonde, il faut en avoir la conviction arrêtée, ne sera jamais possible dans ces paroisses minuscules.

Inutile de parler de la formation des militants : quand un prêtre est toujours sur les routes, c'est cela d'abord qui est sacrifié.

Nous avons déjà dénoncé le sophisme que cache l'idéal inconscient : un prêtre au pied de chaque clocher. Ajoutons une réflexion : faudrait-il donc, en poussant le principe jusqu'au bout, désirer un prêtre dans chaque hameau ? voire en chaque maison ? *On ne fait pas des chrétiens en leur supprimant l'effort.* Bien au contraire, ce qui ne demande pas d'efforts est vite déprécié. Il faut donc substituer à la formule : « Un prêtre au pied de chaque clocher », qui nous a fait trop de tort, la seule formule qui vaille : « Un prêtre pour chaque communauté humaine réelle. »

Une conclusion sévère s'impose donc à nous : le système de ces paroisses trop petites — par les conditions mêmes du travail qu'il entraîne — compromet sûrement l'avenir.

b) *La valeur même du prêtre.*

On notait récemment avec bonheur qu'aux yeux de nos contemporains, ce qui fait le prestige d'un homme, ce n'est plus comme autrefois sa fortune ou son rang social, mais le travail vrai qu'il est capable de fournir. Le premier critère aujourd'hui de la valeur sociale d'un homme, c'est son travail, pourvu que ce soit un travail jugé *authentique*.

Comment alors espérer que nos contemporains aient une juste idée du sacerdoce, en voyant à quoi se réduit, dans ces paroisses squelettiques, le ministère d'un prêtre, toujours à courir sur les routes et faisant tout en hâte ? C'est l'image qu'il présente dans les régions déchristianisées où le manque de prêtres le jette dans une activité extérieure, sans fin. Mais l'image qu'il donne dans les régions à clergé nombreux où, d'évidence, le curé de petite paroisse est sous-employé, est non moins désastreuse.

Cela pourrait suffire à expliquer la diminution des vocations sacerdotales : aucun procédé ne pourra nous redonner les moissons de prêtres que nous désirons, tant que l'image du sacerdoce, du sacerdoce non tel qu'on le prêche, mais tel qu'on le voit, sera ainsi comme déformée.

Il y a sans doute plus grave encore : dans ce système, la parole de Dieu est inévitablement sacrifiée. Pour remplir aujourd'hui avec conscience la mission de prêcher la parole de Dieu à un peuple précis, il faut des conditions de temps et de disponibilité qui permettent l'étude, la méditation et la prière. Et c'est cela même qui devient inaccessible pour tant de prêtres courant de clocher à clocher.

Les apôtres s'étaient expressément réservés « pour la prédication de la parole et pour la prière ». Or, ce sont ces deux pôles de l'activité sacerdotale qui sont les plus sûrement compromis par l'émiettement des communautés chrétiennes.

Qu'on entende ici certaines paroles vigoureuses de F.-X. Arnold dans *Serviteurs de la foi* :

Il faut prendre pleinement conscience de l'importance capitale de la prédication — que rien ne peut remplacer — à tous les niveaux de l'activité ecclésiale...

(Comment oublier) le nombre démesuré des tâches — litur-

giques, catéchistiques, homilétiques, charitables, sociales, administratives et autres — qui de nos jours, en de nombreux endroits, pèsent sur les pasteurs d'âmes surmenés...

(Et ce spectacle :) quelques miettes d'enseignement religieux, données par un prêtre qui se hâte de village en village, perdant ainsi très tôt ses forces physiques et psychiques¹¹...

Il faut aujourd'hui davantage que quelques minutes hâtives de préparation pour prendre utilement la parole devant des auditoires devenus exigeants. Je pense spécialement aux réunions d'Action catholique, où l'on attend du prêtre autre chose que quelques pieuses pensées, mais une connaissance approfondie de la réalité humaine d'aujourd'hui pour y projeter les lumières de la foi. Comment saurait-il le faire sans prendre le temps d'étudier ?

Le prêtre doit d'abord se réserver *pour le service de la parole*. Si la Parole de Dieu — et la Parole de Dieu répondant aux besoins précis, concrets, des situations humaines — est frelatée, c'est sûrement la déchristianisation qui avance.

Ce dommage est sans doute le plus irréparable de ceux que provoque le système des paroisses trop petites. A lui seul, il devrait suffire à faire entreprendre courageusement la grosse et lourde réforme...

FERNAND BOULARD.

RECHERCHE DES LOCALITÉS CENTRES ET DES SATELLITES QUI S'Y RATTACHENT

La recherche des localités centres et de leurs satellites se fait par les observations principales suivantes :

Regroupement des services publics (poste, cars, etc.).

Regroupement de l'équipement sanitaire : médecin, pharmacien, etc.

Regroupement de l'équipement commercial : alimentation, artisans, services généraux (garagiste, coiffeur, etc.).

Sociétés locales vivantes.

Équipement industriel.

11. Mgr F.-X. ARNOLD, *Serviteurs de la foi*, Desclée, pp. 158 sq.

Un questionnaire est actuellement en usage. Il est continuellement mis au point d'après les expériences diocésaines. Un diocèse qui voudrait entreprendre une enquête, ou au minimum une zone humaine (il n'est pas opportun d'entreprendre sur de plus petits secteurs), pourrait trouver les informations nécessaires auprès de M. le chanoine Boulard, 50, rue de Vaugirard, Paris-6^e.